

# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER

## ÉTÉ 2017



Chers parents,

Enfin, l'hiver est terminé! Le printemps, bien installé, nous fait déjà rêver à l'été! Et qui dit été, dit camp de jour! C'est toujours avec fébrilité que l'on organise notre camp de jour municipal. Celui-ci est en préparation et nous avons hâte d'accueillir vos jeunes.

Cette année, **le camp de jour débutera le lundi 26 juin et se terminera le vendredi 11 août 2017.** Comme les années passées, la Ville de Château-Richer vous offre la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour toute la durée du camp de jour, soit 7 semaines.

Deux programmes sont offerts pour l'été 2017 : le **régulier (4-10 ans)**, et le **Club Ados (11-13 ans)**. Dans chacun des programmes, des activités adaptées à leur groupe d'âge permettront à vos enfants de passer un été dynamique dont ils se souviendront longtemps.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives aux inscriptions. **Il est IMPORTANT de bien lire toutes les informations et de bien compléter le formulaire d'inscription, la fiche santé et le formulaire d'autorisation médicale (si nécessaire) en ligne sur la plate-forme Qidigo, et ce, pour chacun des enfants inscrits.**

**IMPORTANT : Votre inscription sera considérée seulement si tous les documents sont parfaitement complétés.**

Pour toute question, veuillez communiquer avec moi et je me ferai un plaisir de vous répondre.

Je vous souhaite un bel été 2017!

*Marie Michelle Thibault*

**Marie Michelle Thibault**

Directrice des loisirs et de la culture

Ville de Château-Richer

418 824-4294 poste 206

[loisirsetculture@chateauricher.qc.ca](mailto:loisirsetculture@chateauricher.qc.ca)



# CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER – ÉTÉ 2017

---

## 1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**Durée :** lundi 26 juin au vendredi 11 août 2017

**Horaire du camp de jour :** Surveillance animée (service de garde)\* – 7 h à 9 h  
Camp de jour – 9 h à 16 h  
Surveillance animée (service de garde)\* – 16 h à 17 h 30

\* Le service de surveillance animée est inclus dans le coût d'inscription.

**Âge minimum requis pour s'inscrire :** 4 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (Régulier)  
11 ans au 1<sup>er</sup> juin 2017 (Club Ados)

**Âge maximum pour s'inscrire :** 10 ans pour le programme régulier (4-10 ans)  
13 ans pour le programme Club Ados (11-13 ans)



## 2- TRANSPORT (important de bien lire toutes les informations)

Un service de transport est inclus dans le coût d'inscription. Votre ou vos enfants pourront donc prendre l'autobus pour se rendre au camp de jour et pour retourner à la maison en fin de journée. **Le transport en autobus est inclus lorsque les accès sont jugés raisonnables par le transporteur.** Si vous n'êtes pas certain que l'autobus peut se rendre à votre domicile, complétez votre inscription en indiquant que vous désirez le transport par autobus et nous nous informerons auprès du transporteur, après quoi, nous vous transmettrons la réponse de ce dernier.

**IMPORTANT :** Pour le service de transport régulier, vous pourrez donner, si nécessaire, deux (2) adresses différentes par jour, soit une le matin et une autre pour la fin de journée. Par contre, ces adresses doivent demeurer les mêmes chaque jour, pour toute la durée du camp. **Il sera impossible de donner des adresses différentes de jour en jour ou de semaine en semaine. Aucune exception ne sera faite.**

**De plus, si vous inscrivez un ou des enfants après le vendredi 26 mai, vous devrez utiliser un des arrêts existants le plus près de votre domicile puisqu'à partir de cette date, le parcours d'autobus sera déjà planifié et nous ne modifierons pas son trajet.**

## 3- INSCRIPTIONS

**IMPORTANT :** Nous n'acceptons pas les inscriptions à la journée. Vous devez donc prévoir l'inscription de votre enfant au camp de jour pour l'été 2017. **Aucune exception ne sera faite.** Veuillez aussi noter qu'il n'y a pas de soirée d'inscription. **Il est donc important de respecter le fonctionnement pour inscrire un ou des enfants au camp de jour (voir Section 6).**

**De plus, à partir du 15 mai 2017, nous ne pouvons pas promettre que votre ou vos enfants seront acceptés. Certains groupes sont complétés plus rapidement. Après la date limite, si un groupe d'âge est complet ou si une inscription nous oblige à apporter des modifications importantes, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription.**

#### **4- DESCRIPTION DES PROGRAMMES**

**PROGRAMME RÉGULIER (4-10 ANS) :** Pendant l'été, les enfants inscrits au programme régulier participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités. D'abord, ils joueront régulièrement avec les animateurs attirés à leur groupe d'âge. Des périodes de baignade seront prévues quotidiennement puisque nous bénéficions de la piscine municipale. Ils participeront également à des périodes de spécialités (sport, arts, grands jeux, tir à l'arc, *paintball* sur cibles, science, etc.) qui assureront une diversité des activités. Durant l'été, trois sorties ou activités spéciales sur le camp seront organisées dont le populaire Village Vacances Valcartier. Les enfants de 7 à 13 ans auront aussi la possibilité de coucher au camp de jour une fois durant l'été.

**CLUB ADOS (11-13 ans) :** Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour (spécialités, sorties ou activités spéciales, dodos) et deux sorties supplémentaires avec moyen de financement (responsabilisation des ados). Les jeunes inscrits au Club Ados participeront donc aux activités régulières du camp de jour (adaptées à leur groupe d'âge), mais aussi à deux sorties supplémentaires (ou activités spéciales) (pour un total de 5 pour l'été). Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en s'investissant dans la recherche de financement.

**MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE CLUB ADOS :** D'abord, il est important de mentionner que les parents ont deux choix pour inscrire un ou des enfants dans le Club Ados :

- 1- Il est possible d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été, c'est-à-dire sans inclure le coût des deux sorties supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant devra amasser 90 \$ en moyen de financement pour participer à ces deux sorties. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 90 \$, les parents devront alors déboursier la différence pour que leur enfant puisse se joindre aux sorties supplémentaires (par exemple, si leur enfant a amassé 70 \$, les parents auront à déboursier 20 \$).
- 2- L'autre possibilité est de payer la totalité de l'inscription au Club Ados incluant les deux sorties supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant n'a pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les deux sorties supplémentaires est incluse dans le coût d'inscription.



**5- COÛTS D'INSCRIPTION (incluant le service de transport ou le service de surveillance animée ainsi que les sorties ou les activités spéciales) :**

| Options de programme  | Inscriptions pour l'été |                         | Coût pour 1 enfant (pour 7 semaines) | *Coût pour 2 enfants (pour 7 semaines) | *Coût pour 3 enfants et plus (pour 7 semaines) |
|---|-------------------------|-------------------------|--------------------------------------|--|--|
| Régulier (4-10 ans)   | 7 semaines              | Jusqu'au 14 mai 2017    | 335 \$<br>(9,57 \$/jour)             | 510 \$                                 | 665 \$   |
|   |                         | À partir du 15 mai 2017 | 365 \$<br>(10,43 \$/jour)            | 540 \$                                 | 695 \$   |
| Club Ados (11-13 ans)<br>Avec moyen de financement <sup>1</sup> | 7 semaines              | Jusqu'au 14 mai 2017    | 335 \$<br>(9,57 \$/jour)             | 510 \$                                 | 665 \$   |
|   |                         | À partir du 15 mai 2017 | 365 \$<br>(10,43 \$/jour)            | 540 \$                                 | 695 \$   |
| Club Ados (11-13 ans)<br>Sans moyen de financement <sup>2</sup> | 7 semaines              | Jusqu'au 14 mai 2017    | 425 \$<br>(12,14 \$/jour)            | 690 \$                                 | 935 \$   |
|   |                         | À partir du 15 mai 2017 | 455 \$<br>(13,00 \$/jour)            | 720 \$                                 | 965 \$   |

<sup>1</sup> Avec moyen de financement : L'enfant est inscrit au coût régulier. Il devra donc participer au moyen de financement et amasser 90 \$ pour participer aux 2 sorties supplémentaires.

<sup>2</sup> Sans moyen de financement : Les parents inscrivent leur enfant en incluant le montant de 90 \$ dans le coût d'inscription. Ainsi, leur enfant n'aura pas à participer au moyen de financement pour participer aux 2 sorties supplémentaires.

**Inscription à la semaine** : Nous vous offrons de nouveau la possibilité d'inscrire un ou des enfants à la semaine. Évidemment, afin que l'on puisse prévoir les sorties, le transport et le nombre d'animateurs, la date limite d'inscription devra être respectée. Voici, ci-dessous, les coûts pour les inscriptions à la semaine **(incluant le service de transport ou le service de surveillance animée ainsi que les sorties régulières. Prenez note que pour des inscriptions à la semaine, si le Club Ados effectue une sortie supplémentaire (en dehors des sorties régulières) lors de la semaine choisie, le parent devra déboursier le montant de la sortie pour que son enfant puisse y participer)** :

| Options de programme                         | Inscriptions à la semaine |                         | Coût pour 1 enfant (pour 1 semaine) | *Coût pour 2 enfants (pour 1 semaine) | *Coût pour 3 enfants et plus (pour 1 semaine) |
|--|---------------------------|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Régulier (4-10 ans)<br>Club Ados (11-13 ans) | 1 semaine                 | Jusqu'au 14 mai 2017    | 65 \$                               | 105 \$                                | 135 \$  |
|  |                           | À partir du 15 mai 2017 | 70 \$                               | 110 \$                                | 140 \$  |

\*Pour profiter du rabais accordé aux familles de plus d'un enfant, vous devez «Ajouter au panier» chaque enfant et «Continuer à magasiner» pour ajouter tous vos enfants avant de passer à l'étape suivante et de procéder au paiement. Plus précisément, assurez-vous de n'avoir qu'une seule facture pour l'ensemble de vos enfants.

## **6- DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT CONSIDÉRÉE**

Pour inscrire votre ou vos enfants, vous devez :

- Compléter le formulaire d'inscription en ligne ;
- Compléter la fiche santé en ligne ;
- Compléter la feuille d'autorisation médicale en ligne (si applicable) ;
- Procéder au paiement (voir modalités de paiement pour plus d'informations).

Le tout doit être complété **au plus tard le dimanche 14 mai 2017**. Si vous inscrivez un ou des enfants à compter du 15 mai, **des frais supplémentaires de 30 \$ vous seront exigés (voir Section 5)**.

**Il est essentiel que vous respectiez la date d'inscription** afin que nous puissions planifier l'embauche du personnel, les formations, concevoir les listes de présence, les circuits d'autobus, etc. **Nous comptons donc sur votre collaboration.**

## **7- MODALITÉS DE PAIEMENT**

- Payable par carte de crédit via la plate-forme *Qidigo* ;
- Payable en argent comptant à la réception de l'Hôtel de Ville (ou dans la fente à courrier) située au 8006, avenue Royale\* ;
- Payable par chèque, en deux versements égaux, à la réception de l'Hôtel de Ville (ou dans la fente à courrier), libellés à l'ordre de «Ville de Château-Richer». Le premier chèque doit être daté de la journée d'inscription et le deuxième, du 26 juin 2017. **Ces deux (2) versements doivent être remis au moment de l'inscription.\***

\*Pour le paiement en argent comptant ou par chèque, sélectionnez «**Je vais payer sur place**» à la dernière étape de l'inscription en ligne.

**Les non-résidents de Château-Richer seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût d'inscription.**

Aucune inscription ne sera valide s'il manque un paiement lors de la remise de l'inscription ou, encore, si un chèque nous est retourné par une institution financière par manque de fonds. Une pénalité de 35\$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent comptant. Nous nous réservons le droit de retirer le participant de l'activité jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

## **8- RÉUNION DE PARENTS**

La réunion de parents, concernant le camp de jour, aura lieu le **mercredi 14 juin 2017 de 19 h à 20 h 30, au Centre Olivier Le Tardif**. Durant cette réunion, nous vous remettons un document d'information incluant toutes les informations relatives au camp de jour. **Étant donné que ce document est fort important, nous vous conseillons, si vous ne pouvez pas être présent à la réunion, de vous en procurer un à l'Hôtel de Ville.** Ce même document vous sera aussi acheminé via la plate-forme *Qidigo*. Les sujets abordés lors de la réunion seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, la surveillance animée, le transport, le casse-croûte, la piscine, etc. Une période de questions vous sera évidemment accordée.

## **9- CONFIRMATION**

**Aucune confirmation** ne sera donnée suite à l'inscription d'un ou de plusieurs enfants. Nous communiquerons avec vous **SEULEMENT** s'il y a des modifications que vous devez connaître ou s'il y a des informations importantes à vous transmettre. **Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

Pour toutes informations concernant l'inscription en ligne, consultez la procédure sur le site de la Ville à l'adresse suivante : [www.chateauricher.qc.ca](http://www.chateauricher.qc.ca) ou communiquez avec Marie Michelle Thibault (voir coordonnées à la première page du document).



# INSCRIPTIONS – CAMP DE JOUR 2017

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :** La date limite d'inscription est le **14 mai 2017**. Par contre, vous pouvez encore inscrire vos enfants au camp de jour après cette date, **mais vous devrez payer le montant supplémentaire de 30 \$** (tel qu'indiqué précédemment).

Si un groupe d'âge est complet, nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Dans un tel cas, vous en serez informés par le service des loisirs et de la culture.

---

**CHANDAILS DE CAMP POUR LES ENFANTS :** À partir du **15 mai**, les chandails de camp des enfants (pour les sorties) seront commandés, **nous ne pouvons donc pas vous assurer que votre enfant aura son choix de grandeur**. Nous vous conseillons donc de respecter la date limite d'inscription. Des chandails en démonstration sont disponibles à l'Hôtel de Ville pour essayage.

---

**TRANSPORT :** Si vous inscrivez un ou des enfants après le vendredi 26 mai et que vous désirez le service de transport par autobus, vous devrez utiliser un des arrêts existants le plus près de votre domicile puisqu'à partir de cette date, **le parcours d'autobus sera déjà planifié et nous ne modifierons pas son trajet**.



Merci de votre collaboration!  
Service des loisirs et de la culture  
Ville de Château-Richer

